



Westminster & City News

NUMÉRO 17

Du 27 avril au 3 mai 2018

ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

POLITIQUE MONÉTAIRE ET FINANCES PUBLIQUES

Les marchés n'anticipent plus de hausse des taux d'intérêt dès mai – En amont du vote du Comité de politique monétaire qui se tiendra jeudi prochain, les marchés ont réagi aux dernières annonces du Gouverneur de la Banque d'Angleterre ainsi qu'aux chiffres décevants de l'activité économique publiés vendredi dernier (0,1% au T1, *cf. infra*). Ils estiment la probabilité d'une hausse de taux à 10 % contre presque 90 % il y a trois semaines. Ce revirement se matérialise par la chute de la Livre Sterling. Dans la journée du 27 avril, le GBP a perdu 1,8 point de base (pb) face au dollar US et 1,5 pb face à l'euro, après la publication des estimations provisoires de croissance. Cette chute avait été amorcée il y a deux semaines, lorsque M. Carney avait déclaré que les marchés avaient tort d'anticiper une hausse des taux en mai.

M. Carney s'est exprimé sur l'importance de la compréhension de l'économie par les jeunes générations – À l'occasion du [lancement](#) du programme d'éducation *econoME* de la BoE, le Gouverneur s'est exprimé en faveur de l'éducation des jeunes de 11 à 16 ans aux concepts économiques pour (i) leur permettre de comprendre le monde qui les entoure ainsi que d'acquérir les compétences nécessaires pour prendre d'importantes décisions financières ; (ii) démystifier le rôle de la Banque d'Angleterre ; (iii) attirer plus de jeunes vers les métiers de l'économie, de la finance et des affaires. Alors que les trois quarts de la population considèrent que l'économie devrait être enseignée à l'école, seul un tiers des écoles proposent cette option à partir de 14 ans. En plus du programme *econoME* qui propose des supports de cours gratuits pour les professeurs qui enseignent à des élèves de 11 à 16 ans, la BoE agit également en faveur de la compréhension de l'économie en envoyant certains membres de son personnel dans les écoles pour y expliquer le rôle de la BoE et stimuler l'intérêt des élèves pour l'économie.

Huw van Steenis rejoint la BoE au poste de conseiller du gouverneur – L'ancien *Global Head of Strategy* de Schroders et *Global Head Banks and Diversified Financials research* de Morgan Stanley rejoint la Banque d'Angleterre à un poste spécialement créé pour lui. Il sera notamment tâché d'apporter son expertise sur l'évolution de long terme du système financier. Il s'intéressera à l'essor de la Fintech, à l'économie bas carbone et à la croissance des pays émergents. Pour M. Carney, son expérience dans la gestion d'actifs et l'industrie bancaire ainsi que son analyse de long terme des changements structurels de l'économie seront un atout de poids pour les analyses de la BoE sur l'évolution du secteur financier.

Le gouvernement gallois investit 260 M£ dans les infrastructures – Le ministre des finances gallois Mark Drakeford [a annoncé](#) le 30 avril dernier l'allocation d'un budget de 260 millions de livres sterling pour financer une série d'engagements clés pris par le gouvernement gallois. Les fonds devraient notamment servir à financer une série d'investissements dans les infrastructures (notamment dans le haut débit et les transports), dans le programme de NHS gallois, dans l'*Economic Action Plan*, dans des centres scolaires et dans le programme *Tech Valleys*, qui fait partie de la *task force* ministérielle pour *les South Wales Valleys*.

INDICATEURS MACROÉCONOMIQUES

Selon les [estimations provisoires](#) de l'ONS, la croissance du PIB n'a été que de 0,1 % au T1 2018 – Ce chiffre est bien en-dessous de celui du T4 2017 (0,4 %) et des prévisions de la Banque d'Angleterre (0,3 %). Il s'agit du plus faible taux de croissance trimestriel enregistré depuis le T4 2012 et la contraction du secteur du bâtiment (-3,3 %) fut le principal facteur expliquant ce ralentissement. La production industrielle a augmenté de 0,7 % avec un ralentissement de la croissance manufacturière (0,2 %) qui fut partiellement compensé par une augmentation de la production d'énergie. Le secteur des services a été le premier contributeur à la croissance du PIB, augmentant de 0,3 % au T1 2018 (malgré une tendance au ralentissement sur le long terme). Le Chancelier Hammond a expliqué ces chiffres par les tempêtes de neige mais pour l'ONS, si ces chutes ont affecté le bâtiment et les ventes au détail, leur impact sur l'activité économique fut limité car en partie compensé par le dynamisme de la production et des ventes en ligne. Pour l'institution, ce ralentissement reflète l'existence de zones de faiblesses dans toute l'économie

Les indicateurs conjoncturels PMI n'indiquent pas de rebond significatif en avril – Les *purchasing managers' index* de [IHS Markit](#) vont dans le sens d'une croissance à seulement 0,2 % au T2. Le PMI du secteur manufacturier a atteint son plus bas niveau en 17 mois en avril à 53,9 après 54,9 en mars, indiquant un ralentissement de la reprise du secteur. Il reflète la baisse de la demande qui s'explique en partie par le ralentissement en zone euro et par la dissipation de l'impact de la dépréciation du GBP. Le PMI du bâtiment a modestement rebondi en avril (52,5), à peine au-dessus de sa moyenne sur 12 mois (52,1), après la contraction du secteur que les aléas climatiques avaient appuyée en mars (47). L'indice de nouvelles commandes ne fut que de 50,4, indiquant au mieux une tendance plate du secteur. Si la construction d'habitations est dynamique, la construction commerciale et de bâtiments publics reste atone. Après la forte chute de mars (51,7), le PMI des services s'établit à 52,8 en avril, soit toujours bien en-dessous de sa moyenne de 2017 (54,2).

L'ONS a [publié](#) les chiffres de chômage des régions britanniques de décembre 2017 à février 2018 – Pour les trois mois se terminant en février 2018, le taux de chômage le plus élevé a été enregistré dans le Yorkshire et le Humber (5,2 %) et le plus bas dans le sud-est et le sud-ouest de l'Angleterre (3,4 %). Pendant cette période, le taux d'inactivité économique le plus élevé au Royaume-Uni a été enregistré en Irlande du Nord (27,9 %) et le plus bas dans le Sud-Ouest (17,9 %). En décembre 2017, Londres était la région avec la plus forte proportion d'emplois dans le secteur des services (91,3 %), soit une augmentation de 0,6 point de pourcentage depuis septembre 2017, tandis que les East Midlands avaient la plus forte proportion d'emplois dans le secteur de la production (13,5 %).

COMMERCE ET INVESTISSEMENT

33 % des entreprises ne se préparent pas aux procédures douanières pour commercer avec l'UE post-Brexit – Selon une [enquête](#) des *British Chambers of Commerce* (BCC) et du port de Douvres réalisée auprès de 835 exportateurs et importateurs britanniques, 36 % d'entre eux sont dépendants de livraisons en flux tendus depuis et vers l'UE. En outre, 33 % des entreprises ne se préparent pas aux procédures douanières pour commercer avec l'UE post-Brexit tandis que 29 % considèrent que le Brexit aura des effets négatifs sur leurs activités en raison de l'allongement des délais de livraison. Enfin, 67 % des personnes interrogées ont jugé peu probable qu'elles déplacent leurs opérations vers un autre port britannique durant les trois prochaines années. Lors d'une [audition](#) à la Chambre des Lords, le directeur général des BCC a par ailleurs déclaré que les principales inquiétudes de ses membres concernaient (i) les procédures douanières, (ii) les questions relatives à la TVA et (iii) les fonds structurels européens. Il a également regretté le manque d'influence des BCC sur les positions du RU sur le Brexit.

Les parlementaires invitent le gouvernement à élargir le groupe de travail avec les É-U aux États fédérés – La commission du Commerce international de la Chambre des Communes a [émis](#) plusieurs recommandations dans l'éventualité où le RU entamerait des négociations commerciales avec les É-U. Selon les parlementaires, le gouvernement devrait discuter avec les États fédérés dans les domaines où la compétence réglementaire est partagée afin de maximiser l'accès des entreprises britanniques au marché américain. À cette fin, le groupe de travail bilatéral créé en juillet 2017 devrait dès à présent être élargi aux représentants des États fédérés. Le gouvernement devrait également envisager un mécanisme de coopération réglementaire similaire à celui proposé dans les négociations sur le TTIP afin de faire « vivre » l'accord. Enfin, il devrait (i) réaliser une étude d'impact qui ne se limiterait pas aux aspects quantitatifs et déclinerait les résultats par régions et par secteurs et (ii) s'assurer que le modèle d'achat du *National Health Service* ne soit pas mis à mal par le chapitre sur la propriété intellectuelle.

BREXIT

A. Bailey affirme que le Brexit ne doit pas être une excuse pour limiter le commerce de services financiers – Lors d'une conférence sur la gestion d'actifs, le directeur de la FCA a estimé que les enjeux clés du Brexit pour le secteur sont la délégation d'activité, le passeport financier et la séparation des comptes de leurs clients européens. De même qu'il est impensable d'imposer qu'une voiture ne contienne que des composants d'un même pays, les chaînes d'approvisionnement de la gestion d'actifs sont internationales et il serait insensé de demander que les fonds soient gérés uniquement au sein de leur pays d'origine. La délégation est une norme établie au niveau international, soutenue par des standards solides et une coopération réglementaire. Elle ne dépend pas d'une appartenance à l'UE et il n'y a pas de raison d'entraver un système déjà efficace. Les changements démographiques et les conditions macroéconomiques constituent le second défi majeur pour la gestion d'actifs selon A. Bailey (vieillesse, taux d'intérêt réels de long terme très bas voire négatif, coûts croissants des soins des seniors).

RÉGULATION FINANCIÈRE

Découverts et locations avec option d'achat font partie des sujets prioritaires de la FCA – Selon le directeur de la FCA Andrew Bailey, celle-ci [s'intéresse](#) actuellement à la régulation notamment des découverts et des locations avec option d'achat, en raison des risques que ces crédits à coût élevé posent aux consommateurs. La FCA a décidé de maintenir le plafond de 0,8 % du coût journalier des prêts sur salaires introduit en 2015, et réfléchit à établir un plafond sur les frais pour les découverts non autorisés, utilisés par 3,1 M d'individus au RU en 2017. Le Chancelier fantôme estime qu'un plafond de 24£ par mois pour chaque 100£ empruntés ferait économiser 233 M£ par an aux emprunteurs. Les banques imposent en effet en moyenne des frais représentant 200 % du montant du découvert non autorisés, contre 25 % pour les découverts autorisés. A. Bailey affirme que la FCA étudie si cette différence peut être justifiée. Une consultation devrait être publiée d'ici quelques semaines. Les cartes de crédit représentent la majorité des produits de crédit aux consommateurs au RU, suivies des découverts.

FINTECH & BLOCKCHAIN

La FCA ne réglemente pas encore les crypto-actifs, seulement les ICO et les dérivés de crypto-actifs – Mary Starks, directrice de la concurrence à la FCA, [rappelle](#) que réglementer les crypto-actifs ne fait pas partie des attributions de la FCA (déterminées par le gouvernement), au contraire des dérivés de crypto-actifs et des ICO. Bien qu'actifs de niche, les crypto- pourraient toutefois nécessiter plus de surveillance à l'avenir afin de protéger les consommateurs. Par ailleurs, environ un tiers des fintechs participant à la Sandbox de la FCA utilisent crypto-actifs ou *distributed ledger technology* (DLT) afin d'améliorer résilience opérationnelle et transparence, et de diminuer temps et coûts en éliminant les intermédiaires. La FCA définit les DLT comme « un ensemble de solutions technologiques rendant possible un archivage unique, classé, normalisé et sécurisé des activités ensuite distribuées sans risque à différents participants ». Bien que prometteuse, Mary Starks juge que cette technologie doit être plus étudiée par les régulateurs et qu'elle est encore loin de se voir confier des infrastructures financières d'importance.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service économique régional de Londres (adresser les demandes à londres@dgtrésor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le Service économique régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Directeur de la publication : Jean-Christophe Donnellier
Service économique régional de Londres
Ambassade de France au Royaume-Uni

Adresse : 58 Knightsbridge, London, SW1X 7JT

Rédigé par : Robin Fournier, Laura Guenancia, Louis Martin et Margaux Sauvaget.

Revu par : Philippe Guyonnet-Dupérat

Version du 3 mai 2018